



RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

BURKINA FASO

Date de l'analyse: 17 au 21 octobre 2017

Période de couverte par l'analyse : Octobre 2017 à Septembre 2018

RESUME EXECUTIF

Le Groupe de Travail HEA du Burkina a organisé l'analyse HEA (Outcome Analysis) du 17 au 21 octobre 2017 à Ouagadougou. Une collecte des données primaires a eu lieu du 02 au 07 octobre 2017 dans toutes les ZOME et une mise à niveau des participants sur la méthodologie Outcome Analysis ont précédé la session d'analyse. Les présentations ont porté sur le cadre d'analyse HEA, les stratégies liées aux moyens d'existence et les stratégies d'adaptation, les paramètres clés, la spécification du problème et l'introduction aux tableurs d'analyse d'impact sur les moyens d'existence ou LIAS.

Cette analyse s'est déroulée dans le contexte ci-dessous :

- La campagne agro-pastorale 2017/2018 a été caractérisée par une installation précoce des pluies à partir du mois d'avril jusqu'à la première quinzaine du mois de juin, sur la majeure partie du pays. Comparés à ceux de la normale (moyenne 1981-2010), les cumuls pluviométriques saisonniers au 10 octobre 2017 présentent une situation similaire à excédentaire sur la majeure partie du pays.
- La production céréalière de la campagne agricole 2017/2018 a été estimée à 4 552 273 tonnes. Cette production est quasi-stable par rapport à celle de la campagne agricole précédente (-0,32%) et par rapport à la moyenne des cinq dernières années (-1.01%);
- La production des cultures de rentes s'établit comme suit : la production cotonnière est de 919 964 tonnes soit une hausse de 17,23% par rapport à la campagne précédente et une hausse de 20,35% par rapport à la moyenne quinquennale. L'arachide enregistre une production de 47 033 tonnes. Cette production est en baisse de 9,44% par rapport à la campagne agricole écoulée et en hausse de 25% par rapport à la moyenne quinquennale. Quant à la production du sésame, elle s'élève à 163 660 tonnes et connaît une baisse de 15% par rapport à la moyenne quinquennale. Le soja enregistre une production de 22 650 tonnes, représentant une baisse de 13,38% par rapport à la campagne dernière et une hausse de 6% par rapport à la moyenne quinquennale;
- La production définitive des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, igname, et patate) de la campagne agricole 2017/2018 est estimée à 842 673 tonnes soit une hausse de 16,35% et de 8% respectivement, par rapport à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières campagnes;
- Existence de stocks paysans de céréales estimés à 502 749 tonnes ;
- Une bonne disponibilité des céréales avec une demande en baisse du fait des récoltes en cours
- 75% des ménages ont un score de consommation alimentaire acceptable;
- 42,6% des ménages ne seraient pas à mesure de couvrir leurs besoins céréaliers avec la seule production de la présente campagne. La précarité céréalière toucherait 27,5% des populations rurales agricoles.
- Les résultats de l'analyse ont révélé que 2 provinces seraient probablement en déficit de survie et de

protection des moyens d'existence pour les ménages très pauvres vivants dans les provinces du Soum (région du Sahel), les ménages très pauvres et pauvres de la province du Sourou (région de la Boucle du Mouhoun).
 3 provinces seront uniquement en déficit de protection des moyens d'existence pour les ménages très pauvres de la province de l'Oudalan (région du Sahel), du Boulkiemde (région du Centre Ouest) et du Namentenga (région du Centre Nord). Le niveau et la période du déficit varient suivant le groupe socioéconomique et les provinces.

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

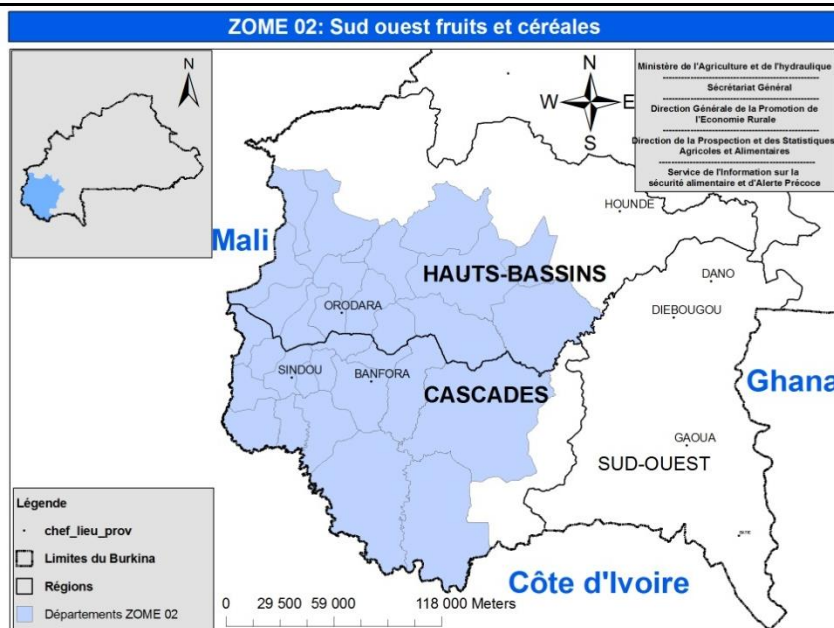
La carte de zones de moyens d'existence du Burkina compte 9 zones suite à la mise à jour en 2009 avec l'appui du FEWS NET. Toutes ces 9 zones sont couvertes par des profils de référence qui sont intégrés dans les LIAS et qui font l'objet d'analyse. Une brève description de chacune de ces zones est présentée dans les tableaux ci – dessous.

ZMEI : Sud tubercules et céréales	
Principales productions	Sorgho, mil, maïs, riz et igname
Sources de Revenus	Vente des Produits forestiers non ligneux (PFNL), Vente de production agricole ; vente de bois/charbon/fourrage
Bétail	TP et P : volailles, ovins, caprins, Porc M et N : Bovins, ovins, caprins, volailles, Porcs
Les principaux chocs	Epizooties Sécheresse (déficit pluviométrique) Volatilité des prix des céréales Baisse du Cédi (monnaie Ghana)

ZOME 1: Sud Tubercules céréales

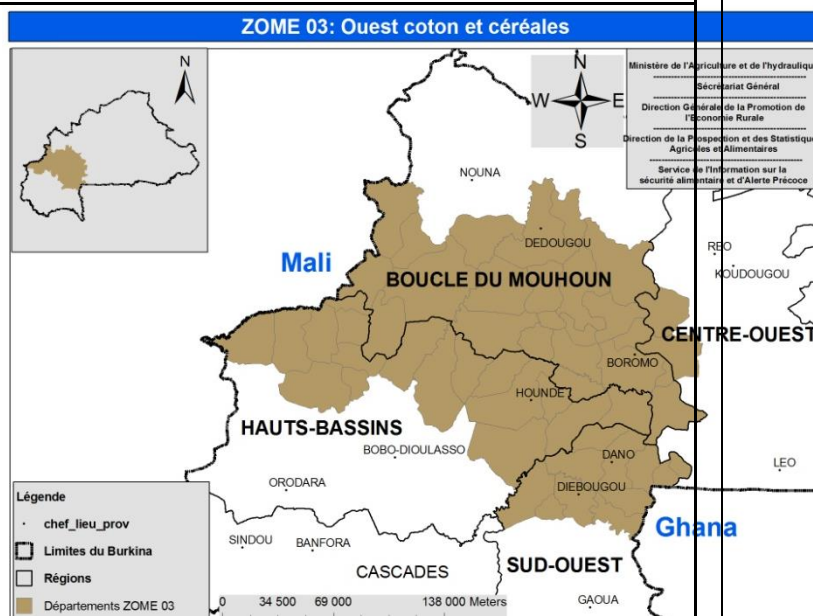
ZME2 : Sud-Ouest fruits, coton et céréales

Principales productions	Coton, fruits (mangue, anacarde), maïs, sorgho, mil, riz, niébé
Sources de Revenus	Vente bétail, vente céréales et coton, vente PFNL, travail agricole (P et TP), exode et transferts (P et TP)
Bétail	TP et P : volailles, ovins, caprins M et N : Bovins, ovins, caprins, volailles, Ânes
Les principaux chocs	Retard de paiement du coton Chute des ventes d'anacarde Baisse prix du coton Inondation Epizootie Réduction de la production des fruits (attaques des ravageurs des fruits)



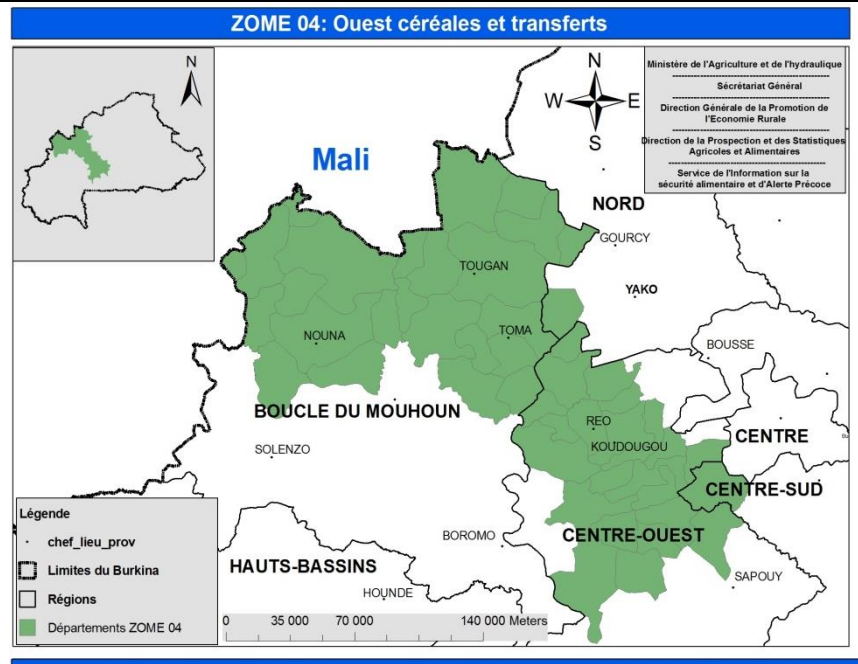
ZME3 : Ouest coton et céréales

Principales productions	Coton ; sésame, arachide, maïs, sorgho, mil, riz
Sources de Revenus	P et TP : vente bois/charbon/fourrage, vente PFNL, vente volaille ; travail agricole M et N : Vente céréales, coton vente bétail ;petit commerce
Bétail	P et TP : Volaille, caprins, ânes M et N : Bovins, ovins, caprins, volailles, Ânes ; porcs
Les principaux chocs	Destruction de cultures par les animaux sauvages (Eléphants) Retard paiement coton Hausse des prix des aliments/intrants agricoles/carburant Epizooties Vents violents Inondation



ZME4 : Ouest céréales et transferts

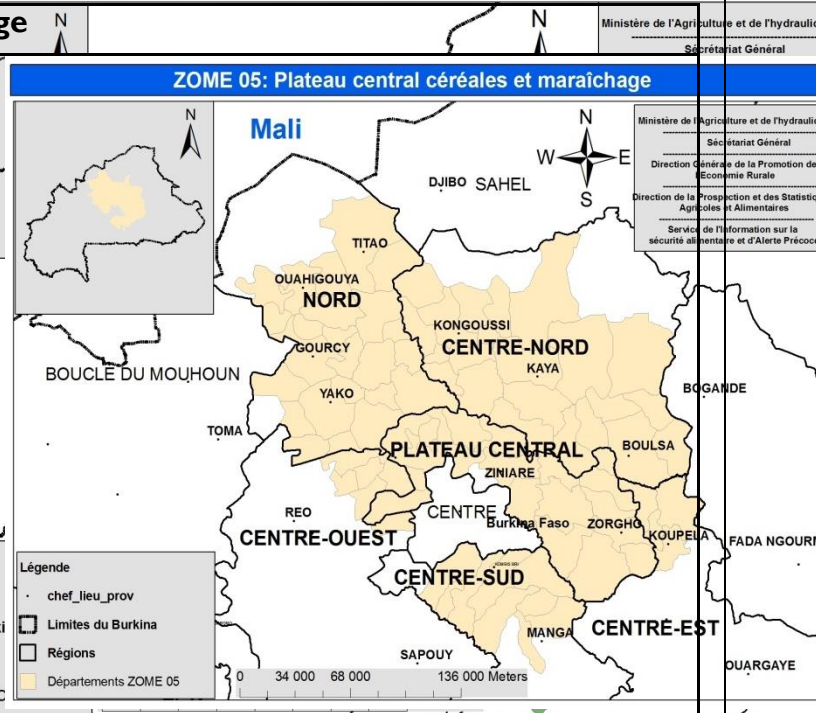
Principales productions	Sorgho, mil, niébé ; maïs Arachide, Niébé, sésame; fonio
Sources de Revenus	P et TP: Vente céréales, vente culture de rente ; vente de bois/charbon, exodes/transferts, ventes PFNL, travail agricole/MO M et P : Vente céréales, vente culture de rente, exodes/transfert, petit commerce
Bétail	P et TP : Volaille, caprins, porcs M et N : Bovins, ovins, caprins ; volailles, Ânes ; porcs
Les principaux chocs	Oiseaux granivore Secheresse Inondations Hausse des prix des aliments/intrants agricoles/carburant



ZONE 04: Ouest céréales et transferts

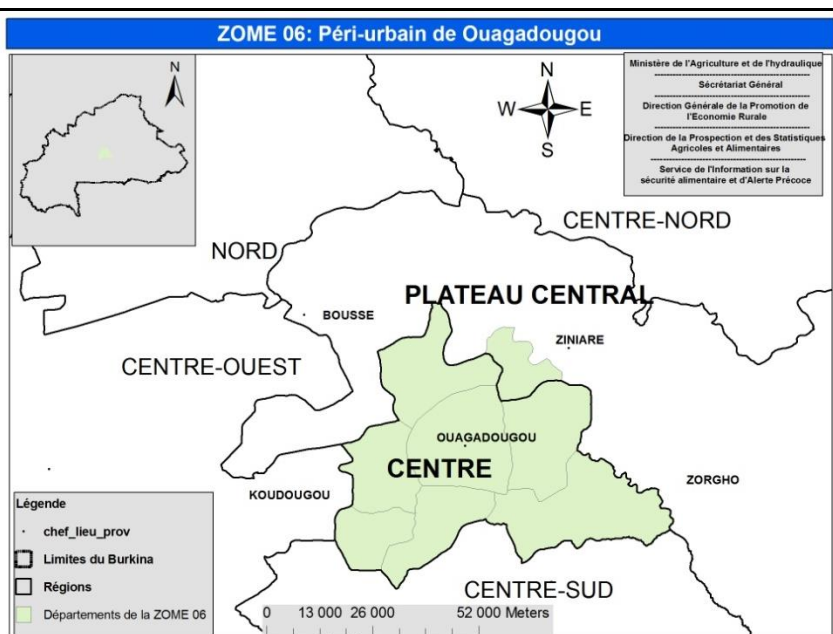
ZME5 : Plateau central Céréales et maraîchage

Principales productions	Sorgho, mil, niébé, riz, arrachide, voandzou, maraîchage
Sources de Revenus	P et TP: vente volaille, vente céréales, vente produits de rente, vente PFNL, travail agricole, orpaillage, vente bois/charbon M et N : vente bétail et volaille, vente céréales et rente, vente produits maraîchers, transferts, orpaillage
Bétail	P et TP: volaille; caprins, ovins, âne M et N : bovins, caprins, ovins, volaille, ânes
Les principaux chocs	Epizooties Secheresse (déficit de pluie) Inondation Hausse des prix des céréales



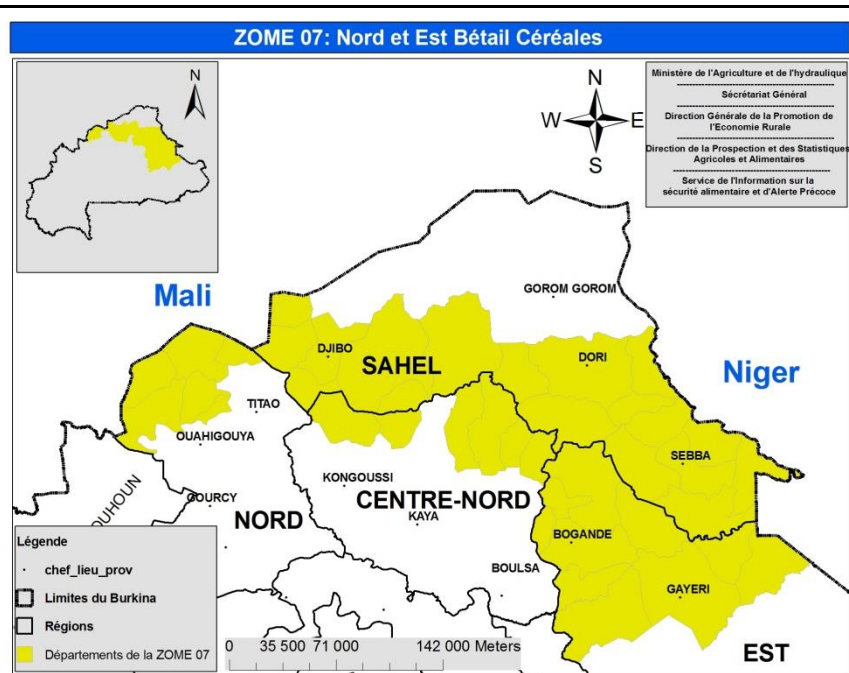
ZME6 : Péri urbain de Ouagadougou

Principales productions	Sorgho, mil, niébé, maïs, arachide, maraîchage
Sources de Revenus	P et TP : vente volaille, vente bétail, vente produits maraîchers, vente PFNL, vente agrégat/sable M et N : Vente bétail, vente céréales /rente
Bétail	P et TP: volaille, caprins, ovins, âne M et N : bovins, caprins, ovins, Volaille, âne
Les principaux chocs	Epizooties Hausse des prix dans denrées alimentaires, des intrants agricoles, du carburant Effondrement prix des produits maraîchers Secheresse (déficit pluviométrique)



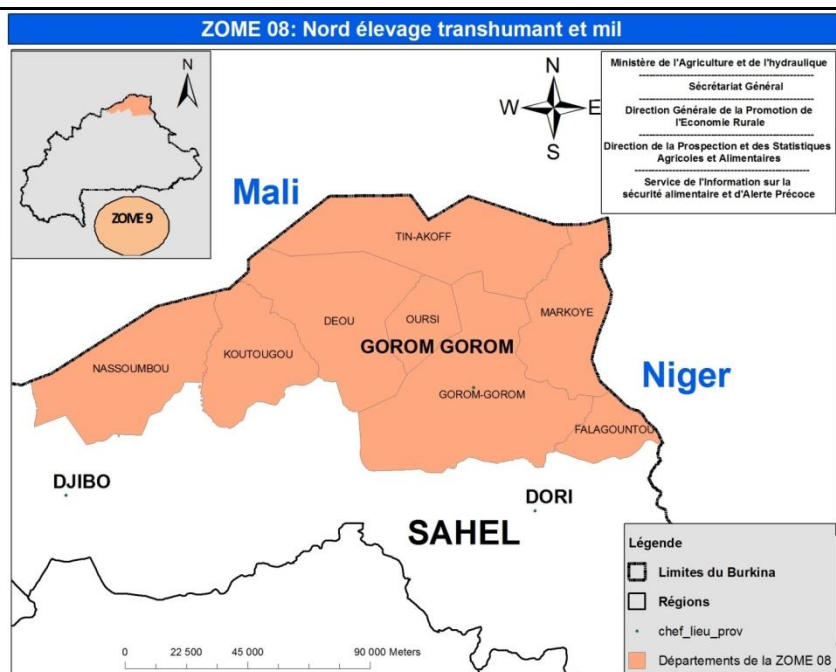
ZME7 : Nord et Est bétail et céréales

Principales productions	Mil, sorgho, niébé, arachide
Sources de Revenus	P et TP : travail local, vente produits rentes, vente du bois, exode ; transfert, orpaillage M et N : vente du bétail, volaille, production de rente, petit commerce, transferts
Bétail	P et TP : caprins, ovins ; volaille M et N : bovins, ovins, caprins, volaille, ânes
Les principaux chocs	Secheresse Mortalité des animaux



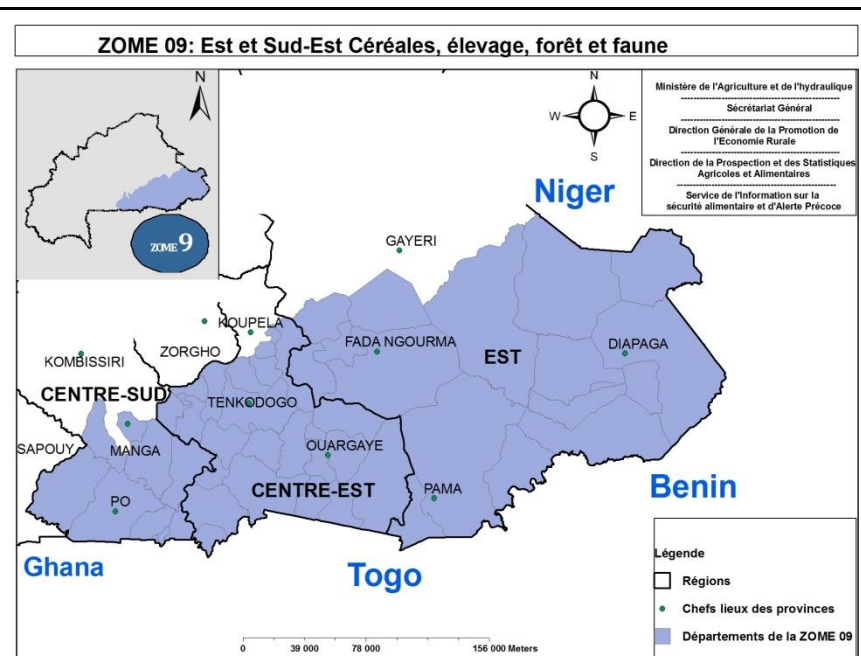
ZME8 : Nord Elevage transhumant et mil

Principales productions	Mil, sorgho, niébé
Sources de Revenus	P et TP : vente de lait, vente de bois, orpaillage, travail agricole/garde des animaux, vente du bétail et volaille M et N : vente du bétail, volaille, petit commerce, vente culture de
Bétail	P et TP : bovins, ovins, caprins, volaille, ânes M et N : bovins, chameaux, caprins, ovins, volaille, ânes
Les principaux chocs	Secheresse Manque d'eau Epizooties Vents violents Hausse des prix des denrées de base

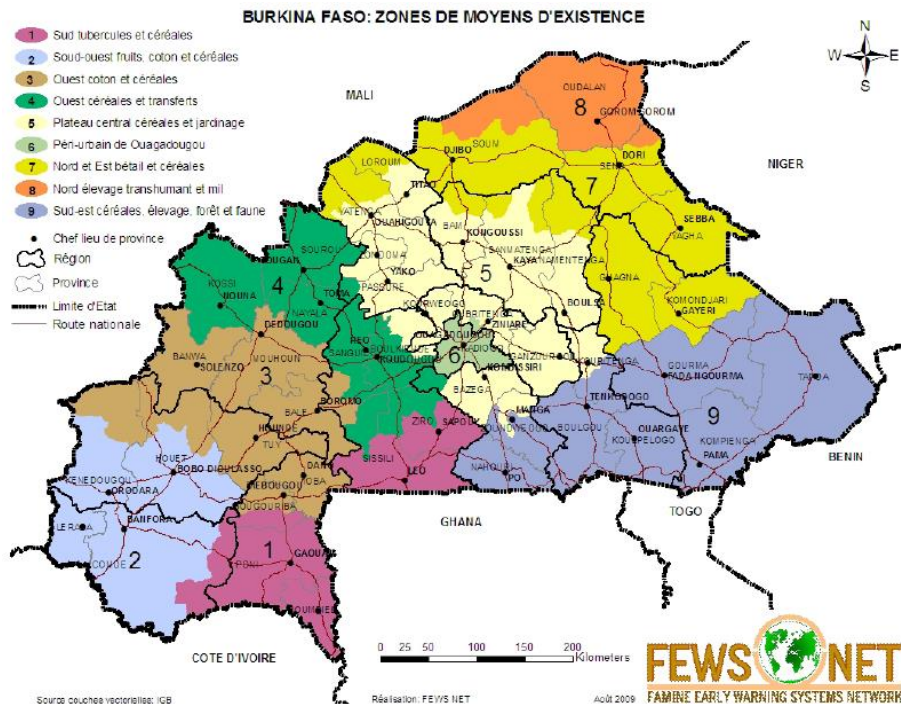


ZME9 : Est et Sud-est céréale, forêt et faune

Principales productions	Sorgho, mil, maïs, coton; niébé, arachide, sésame, riz
Sources de Revenus	P et TP: vente du bétail, vente volaille, vente céréales et rente travail agricole, vente PFNL M et N: vente du bétail, vente volaille, vente céréales et rente;
Bétail	P et TP: caprins, ovins; volaille, porcs M et N : bovins, caprins, ovins, volaille, porcs, ânes
Les principaux chocs	Epizooties Vents violents Inondation



Carte des zones de moyens d'existences



II- LES SCÉNARIOS DEVELOPPES

Le scénario le plus probable a été retenu pour l'analyse. Il est basé sur les hypothèses ci-dessous formulées par les participants pour la période de l'année de consommation en cours octobre 2017 à septembre 2018.

Au regard des constats ci-dessus, les hypothèses suivantes sont évoquées pour la période de consommation octobre 2017 à septembre 2018 :

- Perspectives de la campagne sèche moyenne (niveau de remplissage satisfaisant des retenus d'eaux
- Hausse des prix des céréales au-dessus de la moyenne des cinq dernières années ;
- Production fourragère moyenne avec risque de pression sur le pâturage ;
- Prix des animaux similaires à la moyenne quinquennale (insécurité, production fourragère moyenne, taux de change du cedi et naira) ;
- Perspectives sécuritaires fragiles.
- Une satisfaction du taux de mise bas des animaux ;
- La situation zoo-sanitaire restera calme ;
- Les prix projetés des céréales de base pour la période de soudure (juillet, août et septembre 2018) sont en hausse dans la quasi-totalité des provinces par rapport à l'année de référence à la même période. (i) on notera en moyenne des hausses du prix de la denrée de base de 47% par rapport à la situation de référence dans les zones de production (partie Ouest du pays) dans les provinces des ZME 1 à 3, (ii) augmentation moyenne de 41% dans les zones de consommation (les parties centre et nord du pays) par rapport à l'année de référence dans les provinces des ZME 4 et 5. Pour les ZME 6, 7, 8 on note une augmentation moyenne de 22% de la denrée de base par rapport à la référence avec des pic de 50% dans les provinces de la ZOME 8 (Soum, Oudalan) et (iii) augmentation moyenne de 50% dans les provinces de la ZME 9 (partie est du pays) par rapport à l'année de référence.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1- Période de couverture de l'analyse

L'analyse couvre la période d'Octobre 2017 à Septembre 2018.

3.2- Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par province

Observations générales sur les LIAS : pour tous les LIAS les prix des produits agricoles ont été projetés pour la période octobre à décembre 2017 puisque les récoltes ont lieu sur cette période et ensuite ils ont été comparés aux prix des années de référence pour la même période. Le taux de croit du cheptel est de 2% pour les bovins et de 3% pour les petits ruminants. Ces différents taux ont donc été recalculés afin de trouver leurs niveaux réels par rapport à l'année de référence. Aussi la spécification du problème pour la production laitière a été maintenue à 100%.

- **LIAS ZONE 1, 2 et 3**

On note une augmentation de la production du sorgho par rapport à l'année de référence. La baisse de la production du sésame est liée à la baisse du prix de vente du sésame sur le marché d'une part et d'autre part à l'orpaillage qui attire beaucoup de main d'œuvre agricole. Pour le cas des productions nulles du fait de leur rareté dans certaines provinces, il a été convenu de garder la spécification du problème au même niveau que celle de l'année de référence. La production de l'anacarde c'est beaucoup accrue cette campagne par rapport à celle de l'année de référence du fait du bon niveau de prix qui est très rémunérateur en cette campagne. La production maraichère dans la province du Nounbiel est en baisse du fait des activités d'orpaillage et du faible niveau de remplissage des points d'eau. La spéciation du problème pour le maïs dans la province du Sanguié est élevée du fait du faible niveau de production en année de référence.

Globalement, dans la majorité des provinces la production du mil est en baisse par rapport à l'année de référence.

- **LIAS ZONE 4, 5 et 9**

On note une tendance globale à la hausse de la production du niébé et de l'arachide par rapport à l'année de référence. Les spécifications des problèmes pour les productions du coton pour les provinces du Bazega, du Boulkiemde, du Passore et du Sourou sont laissées à 100% pour absence de données. Le déficit observé dans la province du Sourou pourrait être expliqué par la forte baisse des revenus tirés de la vente des produits maraichers depuis la situation de référence. Dans les provinces de la ZONE 9, les spécifications du problème de production pour le sésame et le coton ont été révisés 500% car étant très élevés du fait du faible niveau de production en année de référence.

- **LIAS ZONE 6, 7 et 8**

A la feuille M, le prix projeté de la denrée de base (sorgho) de la province de la Komondjoari est en baisse par rapport à l'année de référence et est expliqué par le fait que c'est une zone enclavée avec de bonne production. Le prix de la denrée de base a donc une tendance à la baisse. Le prix du sésame est en baisse par rapport à l'année de référence due à la forte hausse du prix du sésame en 2013 qui est une conséquence d'un bon niveau de prix international du sésame en 2013.

A l'issue des analyses, il ressort 5 provinces présentant des déficits (survie et/ou protection des ME).

En effet dans la ZME 8, les ménages très pauvres de la province de l'Oudalan feront face à des déficits de protection des moyens d'existence durant principalement la période d'août à septembre 2018. Ceux de la province du Soum

feront face à des déficits de survie et de protection des moyens d'existence dans les mois de juillet à septembre. Dans la ZOME 4, les ménages très pauvres et pauvres des provinces du Sourou connaîtront des déficits de survie et de protection des moyens d'existence. Les périodes du déficit vont de juin à septembre 2018 pour les ménages très pauvres et de mai à septembre 2018 pour les ménages pauvres. Toujours dans la ZOME 4, les ménages très pauvres de la province du Boulkiemde seront en déficit de protection des moyens d'existence dans le mois de septembre 2018. Cette situation est due essentiellement à la baisse de la production agricole par rapport à l'année de référence 2010/2011 consécutive à des poches de sécheresse prononcées. Les ménages très pauvres des provinces du Namentenga dans la ZOME 7 seront en déficit de protection des moyens d'existence en septembre 2018.

IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Les deux seuils de comparaison sont définis comme suit :

- **Le Seuil de Survie** : c'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir:
 - A) 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcal par personne),
 - B) Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
 - C) Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaineC'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour **sauver des vies**.

- **Le Seuil de protection des Moyens d'Existence** représente le total en nourritures et revenus en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie le revenu total pour:
 - A) Assurer la survie de base
 - B) Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),
 - C) Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires
 - D) Assurer un niveau de vie localement acceptableC'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**.
 - Dans la province du Sourou, la production agricole des ménages très pauvres a baissé de 24 points, entraînant une réduction de la contribution de la production agricole à la couverture des besoins énergétiques qui passe de 55% en année de référence à 31% en situation courante. Aussi le revenu tiré de la vente des produits agricoles a baissé de 6 points (passant de 10% en situation de référence à 4% en année courante). La production agricole des ménages pauvres de cette province a baissé de 35 points par rapport à la situation de référence. La contribution de la propre production agricole a passé de 72% en année de référence à 37% en année courante. Aussi la part contributive des revenus tirés de la vente des produits agricoles a baissé de 4 points (10% à 6%). La période du déficit est de Juin à septembre 2018 pour les ménages très pauvres et mai à septembre 2018 pour les ménages pauvres.
 - Dans la province du Boulkiemde, la production agricole des ménages très pauvres a baissé de 10 points, entraînant une réduction de la contribution de la production agricole à la couverture des besoins énergétiques qui passe de 55% en année de référence à 44% en situation courante. Aussi le revenu tiré de la vente des produits agricoles a baissé de 6 points (passant de 10% en situation de référence à 4% en année courante) et le revenu tiré de la main d'œuvre a baissé de 3 points causé par la baisse du revenu tiré de l'exode.
 - Dans la province de l'Oudalan, la part de la production agricole des ménages très pauvres dans la couverture des besoins énergétiques a baissé de 14 points par rapport à la situation de référence. Elle est passée de 34% à 20%. Quant aux revenus tirés de la vente des animaux elle a baissé de 2 points. La période de déficit s'étale de juillet à septembre 2018.
 - Dans la province du Soum, pour les communes se trouvant dans la ZOME 8, c'est surtout la baisse des prix des animaux, du revenu tiré de l'auto emploi et de la main d'œuvre locale qui sont les principaux facteurs du déficit de protection des moyens d'existence chez les ménages très pauvres. La période du déficit est le mois

de septembre 2018.

- Dans la province du Namentenga, pour les communes se trouvant dans la ZOME 7, la part de la production agricole des ménages très pauvres dans la couverture des besoins énergétiques a baissé de 18 points par rapport à la situation de référence. Elle est passée de 43% à 26%. Quant aux revenus tirés de la vente des produits agricoles, elle a baissé de 6 points. La baisse importante est constatée sur la contribution de l'auto-emploi qui est passée de 54% en année de référence à 25% en situation courante. Le déficit apparaîtra au mois de septembre 2018.

Les tableaux suivants donnent les déficits observés pour les campagnes 2016/2017 et 2017/2018.

Tableau I : déficit observé pendant la l'année de consommation 2017/2018

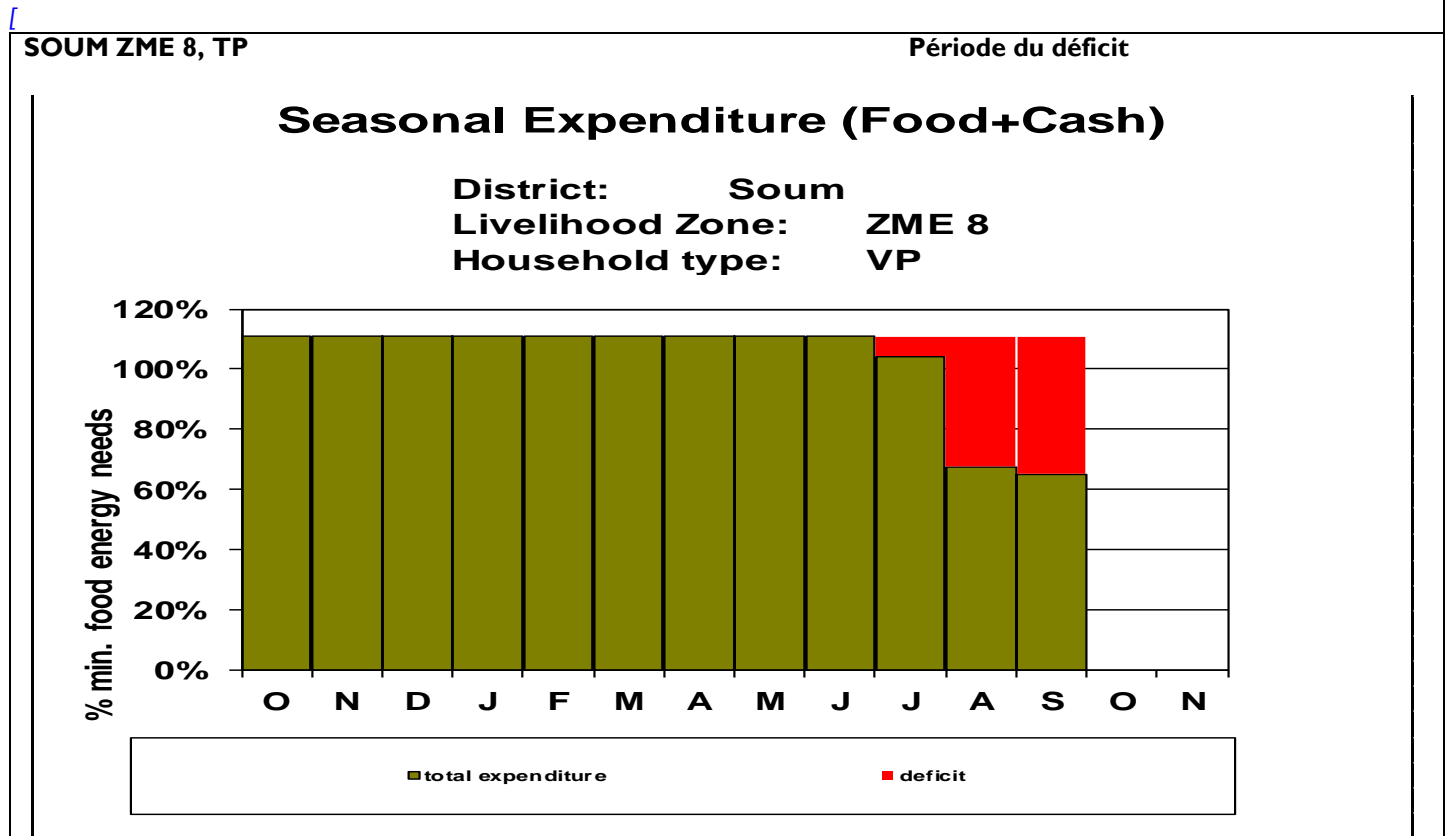
Région	Province	Déficit de Survie (%)	Déficit de Protection des ME (%)	GSE affecté
SAHEL	SOUM	1%	7%	TP
SAHEL	OUDALAN	0%	4%	TP
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	14%	3%	TP
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	22%	7%	P
CENTRE NORD	NAMENTENGA	0%	1%	P

Tableau II : déficit observé pendant l'année de consommation 2016/2017

Région	Province	Déficit de Survie (%)	Déficit de Protection des ME (%)	GSE affecté
SAHEL	SOUM	0%	2%	TP
SAHEL	OUDALAN	5%	11%	TP
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	12%	4%	TP
BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	16%	9%	P
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	0%	3%	TP
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	0%	6%	P

Il est à constater que les résultats des analyses OA de l'année de consommation octobre 2017 – septembre 2018 (en comparaison avec celle des résultats de l'année de consommation octobre 2016 – septembre 2017), que les provinces qui seront touchés déficits sont principalement les mêmes. A l'exception de Nayala ou il y'avait des déficits dans la précédente analyse et de Namentenga qui apparaît sur la liste des provinces qui seront touché par le déficit alors qu'il n'était pas touché par l'analyse précédente. Il est important de noter aussi que les pourcentages de déficit et plus élevés au cours de cette année en comparant avec celle de l'année précédente. Globalement il faut préciser que la situation des ménages est plus alarmante.

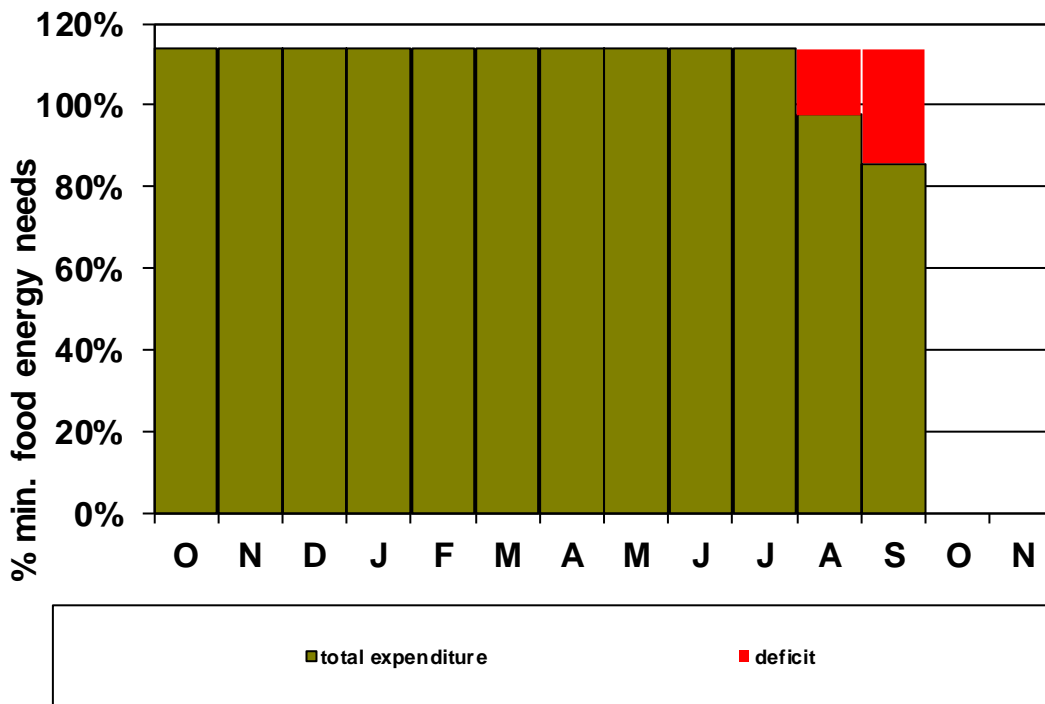
V- SAISONNALITE DES DEFICITS



La consommation alimentaire sans déficit dure 10 mois. A partir de septembre 2018 commence le déficit. Ce qui correspond à la fin de la période de soudure. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire. Des stratégies diverses (réduction du nombre de repas journaliers, cueillette, vente de quelques volailles et petits ruminants (pour ceux qui en possèdent) sont mises en œuvre par les ménages. Malheureusement, avec la baisse de leur pouvoir d'achat combinée à la hausse des prix, cette situation nécessitera une réponse.

Seasonal Expenditure (Food+Cash)

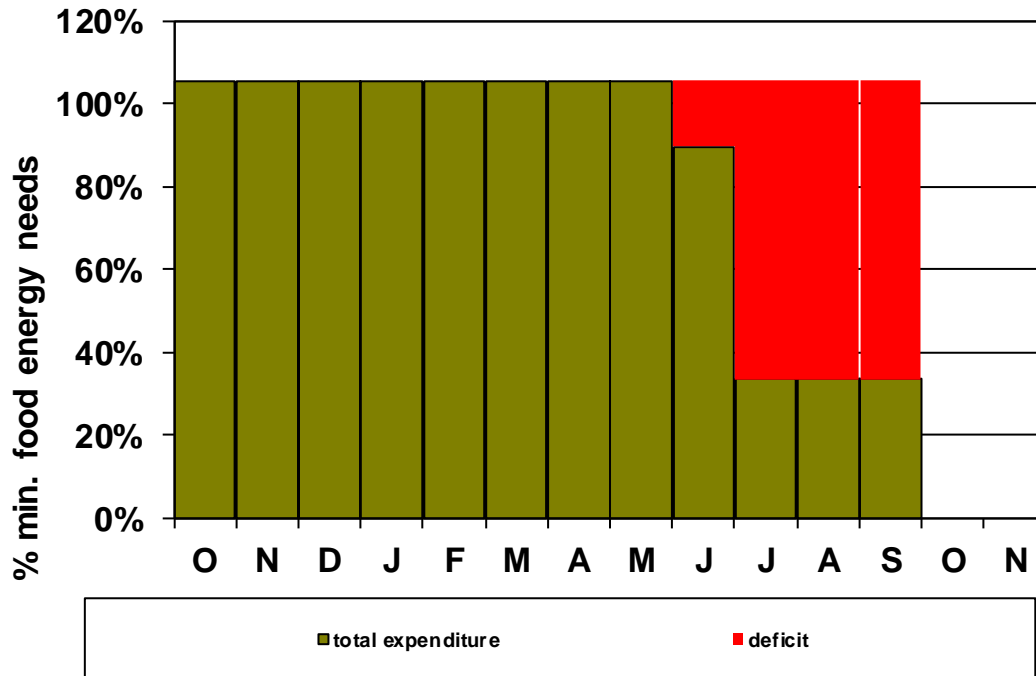
District: Oudalan
 Livelihood Zone: ZME 8
 Household type: VP



La consommation alimentaire sans déficit dure que 10 mois. A partir d'aout 2018 commence le déficit qui s'étale jusqu'en septembre 2018. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire. La période de soudure pourrait être donc difficile pour ces ménages. Des stratégies seront également développées (Exode vers des sites d'orpillage, vente de volailles et petits ruminants). Cette situation nécessitera une réponse d'urgence afin de préserver des vies et de maintenir les moyens d'existence.

Seasonal Expenditure (Food+Cash)

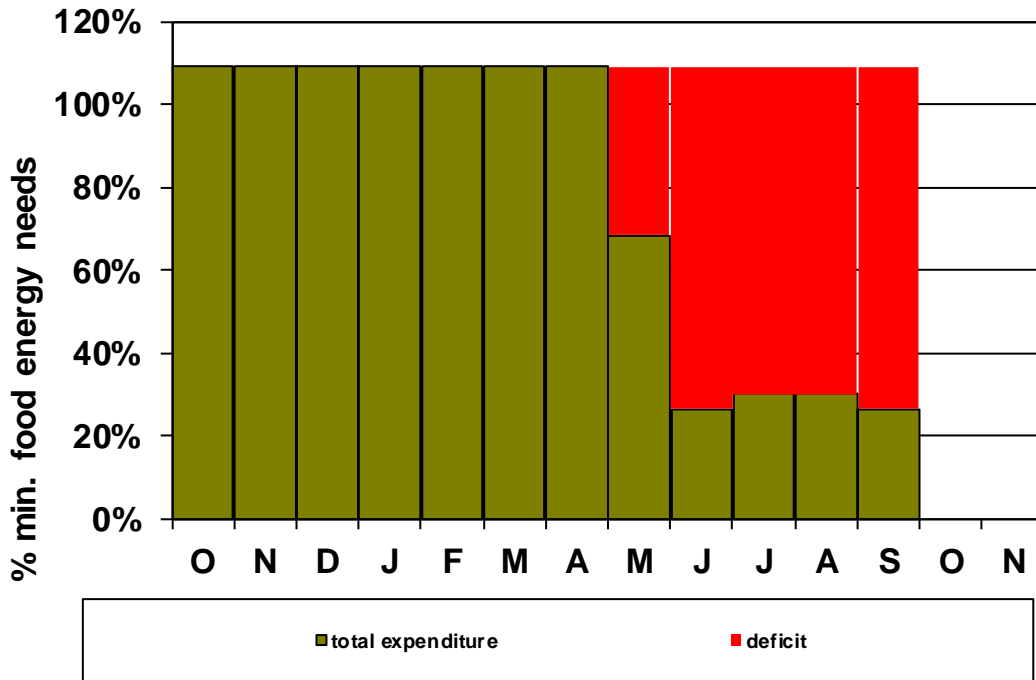
District: Sourou
 Livelihood Zone: ZME 4
 Household type: VP



La consommation alimentaire sans déficit dure que 8 mois. A partir de juin 2018 commence le déficit qui s'étale jusqu'en septembre 2018. Toute la période de soudure connaîtra donc des déficits alimentaires. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire. Des stratégies diverses (réduction de nombre de repas journaliers, cueillette, vente de quelques volailles et petits ruminants (pour ceux qui en possèdent) sont mises en œuvre par les ménages. Malheureusement, avec la baisse de leur pouvoir d'achat combinée à la hausse des prix, cette situation nécessitera une réponse.

Seasonal Expenditure (Food+Cash)

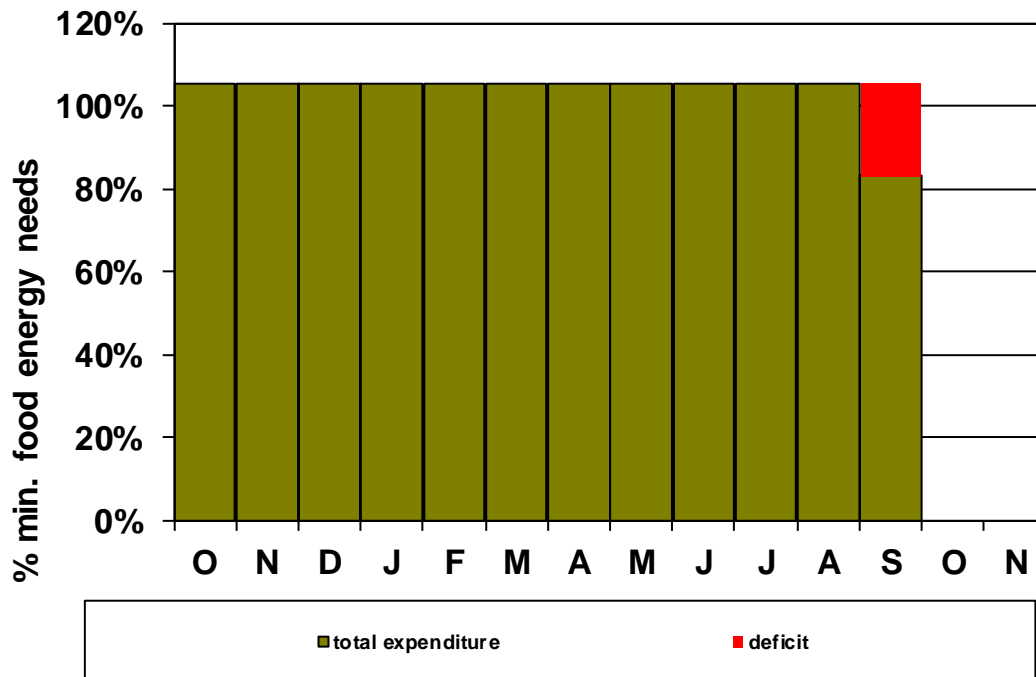
District: Sourou
 Livelihood Zone: ZME 4
 Household type: P



La consommation alimentaire sans déficit dure 8 mois. A partir de mai 2018 commence le déficit qui s'étale jusqu'en septembre 2018. Toute la période de soudure connaîtra donc des déficits alimentaires. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire en développant certaines stratégies. La période de soudure pourrait être donc difficile pour ces ménages avec le niveau du déficit observé. Afin de préserver des vies et les moyens d'existence, une intervention est nécessaire.

Seasonal Expenditure (Food+Cash)

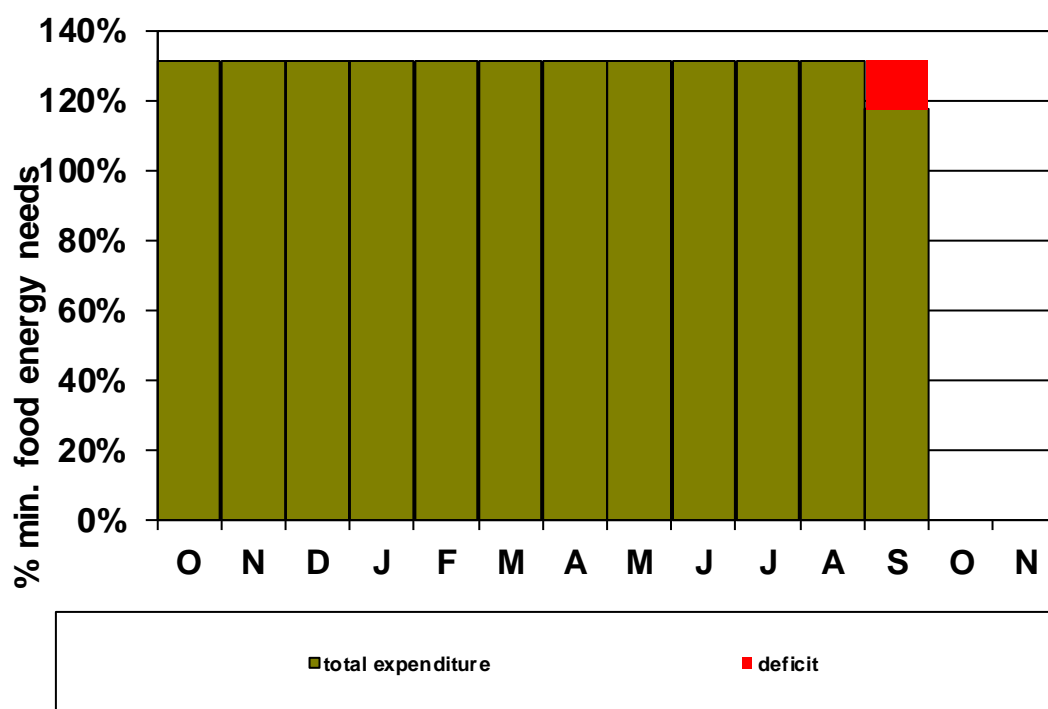
District: Boulkiemde
 Livelihood Zone: ZME 4
 Household type: VP



La consommation alimentaire sans déficit dure 11 mois. A partir de septembre 2018 commence le déficit correspondant à la fin de la période de soudure. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire. Ce déficit pourrait être atténué avec l'apparition des nouvelles récoltes mais une réponse extérieure reste nécessaire.

Seasonal Expenditure (Food+Cash)

District: Namentenga
 Livelihood Zone: ZME 7
 Household type: VP



La consommation alimentaire sans déficit dure 10 mois. A partir d'aout 2018 commence le déficit qui s'étale jusqu'en septembre. Ce qui correspond à la fin de la période de soudure. A partir de cette période, ces ménages vont dépendre du marché pour leur besoin alimentaire. Ce déficit pourrait être atténué avec l'apparition des nouvelles récoltes et des interventions extérieures.

VI- OPTION DES REPONSES /RECOMMANDATIONS

Pour répondre aux différents déficits environ 7 383 tonnes de céréales de base sont nécessaires pour une valeur de 1 725 879 197 FCFA. Aussi, dans les provinces sans déficit il est nécessaire de renforcer les moyens d'existence des ménages Pauvres et Très pauvres dans l'intervention par le soutien au cheptel (alimentaire, capital, santé, etc.), aux activités génératrices de revenus et à la production agropastorale.

CONCLUSION

L'analyse a bénéficié de la participation et de l'expertise de divers acteurs nationaux de la sécurité alimentaire. La spécification du problème des principaux paramètres clés a été effectuée sur la base des données secondaires issues des systèmes de suivi existants et de données primaires collectées sur le terrain. Le scénario le plus probable a été développé sur la base d'hypothèses logiques et raisonnables bâties d'une part sur les conditions actuelles de sécurité alimentaire et d'autre part sur l'expertise des participants.

Les résultats de l'analyse ont montré que 5 provinces (Soum, Oudalan, Boulkiemde, Namentenga et Sourou) sur les 45 seront en déficit dont deux en déficit de survie. 128 686 personnes seront confrontées à des déficits de survie et 338 823 personnes à des déficits de protection des moyens d'existence. Ces déficits vont de mai à septembre 2018 suivant les provinces et les groupes socio-économique. Pour répondre aux différents déficits environ 7 383 tonnes de céréales de base sont nécessaires pour une valeur de 1 725 879 197 FCFA.

Les principaux facteurs des déficits sont:

- la baisse des productions agricoles;
- Une baisse du revenu agricole et/ou de la vente du bétail combinée à la hausse des prix des denrées de base.

Ces résultats obtenus seront utilisés lors du cycle d'analyse de l'outil Cadre harmonisé d'octobre 2018 pour renseigner l'indicateur consommation alimentaire.

L'analyse du Cadre Harmonisé du CILSS permettra d'estimer ces populations vulnérables en tenant compte d'autres indicateurs.

RECOMMANDATIONS

Dans le souci d'améliorer la qualité des résultats issus de l'analyse de l'économie des ménages, les recommandations suivantes ont été faites à l'endroit du ministère en charge de l'agriculture et de ses partenaires techniques et financiers :

- Compte tenu de l'évolution des contextes de moyens d'existence ou de l'obsolescence des bases de données des profils, il est nécessaire d'actualiser les profils des ZOMES 4, 6, 8 et 9.
- Engager une réflexion avec les parties prenantes sur la possibilité de révision de la carte des zones de moyen d'existence ;

VII- ANNEXE :

7.1- Tableau récapitulatif des résultats

Pays	LZ Code	Provinces	Groupe de richesse	% Population	Période de Déficit	Déficit de Survie	Déficit de Protection (%Kcal)
Burkina Faso	ZME8	SOUM	TP	20%	Aout à Sept 2018	0%	4%
			P	43%			
			M	22%			
			N	15%			
	ZME8	OUDALAN	TP	20%	Sept 2018	5%	11%
			P	43%			
			M	22%			
			N	15%			
	ZME 4	BOULKIEMDE	TP	9%	Sept 2018	0%	0,28%
			P	34%			
			M	32%			
			N	26%			
	ZME 4	SOUROU	TP	9%	Septembre 2018	14%	3%
			P	34%	Aout à Sept 2018	22%	7%
			M	32%			
			N	26%			
	ZME 7	NAMENTENGA	TP	19%	Septembre 2018	0%	1%
			P	37%			
			M	33%			
			N	11%			

7.2- Liste de présence

N°	Nom et Prénoms	Structure	contact	E-mail
01	Mme TAPSOBA /TRAORE Béatrice	CIC-B	60 94 00 00	beatrice@gmail.com
02	Mme TENKODOGO /OUEDRAOGO Pauline	DGESS/MMAAH	70 17 34 60	tenkodogop@yahoo.fr
03	BELEM Mahamadi	ONG Help	70 72 83 06	belem.mahamadi@yahoo.fr
04	TASSEMBEDO Mathieu	DGESS/MRAH	71 05 57 08	tassembedo007@gmail.com
05	Mme KABORE Aminata	DGESS/MRAH	70 12 95 94	amikab79@yahoo.fr
06	OUEDRAOGO Telesphore	PAM	66 00 05 58	telesphore.ouedraogo@wfp.org
07	HIEN Sitégné	DR/Hauts-Bassins	70 66 92 22	hiensitegne@yahoo.fr
08	DABRE Moro	DGESS/MAAH	71 29 91 20	dabremoro@yahoo.fr
09	KIENOU Blaise	FEWS NET	70 20 49 86	bkienou@fews.net
10	TRAORE M. Etienne	SE-CNSA	70 03 92 99	traoreetienne73@yahoo.fr
11	NADEMBEGA Christian	DGESS/MAAH	71 02 28 06	nademchrist@yahoo.fr
12	KABORE Boureima	DGESS/MAAH	71 48 41 39	kaboreboureima45@yahoo.fr
13	MONÉ Richard	Welthungerhilfe	71 27 38 22	richmo6@yahoo.fr
14	ZOUNGRANA Claude	DGESS/MAAH	72 00 65 63	claudézoungwana01@yahoo.fr
15	NATY Vincent	DGESS/MAAH	72 70 86 35	youphaser@yahoo.fr
16	Mme SEBÉGO/SAWADOGO W. Madinatou	SE-CNSA	62 75 32 23	Sawad_madina@yahoo.fr
17	PALE Eric	SONAGESS	72 38 38 55	zeldabf@gmail.com
18	KONATE P. Sosthène	OXFAM	78 17 49 19	ksosthene@oxfamintermon.org

19	NANEMA Léopold	SE-CNSA	70 27 34 22	leonanema@yahoo.fr
20	ILBOUDO Abdoulaye	UE/ECHO	78 83 61 59	Abdoulaye.Ilboudo@echofield.eu
21	BOUBA Morou	DRC	65 20 43 07	fsmanager-bf@drc-wa.org
22	BICTOGO Issiaka	SE-CNSA	70 74 83 95	st_bict@yahoo.fr
23	Mme SANOGO Kadiatou	DGESS/MAAH	70 35 28 38	demekady@yahoo.fr
24	MBAYE Ndiaye	CILSS/AC	+227 96 59 79 00	m.ndiaye@agrhyet.ne
25	SAMBA Abdellah	CILSS/CRA	+227 96 270 323	abdellah.samba@cilss.int
26	Mme GANDEMA/ZEBA Maria	DGESS/MAAH	61 40 92 85	mariagandema12@gmail.com
27	DIEME Ismaël	DGESS/MAAH	70 81 62 92	idieme28@gmail.com
28	TOURE Demba	SAVE THE CHILDREN	+221 77 474 7093	dema.toure@savethechildren.org
29	MILLOGO Firmin	DGESS/MAAH	70 75 66 10	millogofirmin@yahoo.fr
30	BARGO Mohamed	DGESS/MAAH	70 69 03 28	bargomohamed@yahoo.fr
31	PARE Lassina	DGESS/DSS/MAAH	70 28 86 26	parelas@yahoo.fr
32	KOUMTOUBRE Bila	DGESS/DSS/MAAH	70 26 20 00	koumtoubre@yahoo.fr
33	OUEDRAOGO Parfait	DGESS/MAAH	70 94 21 00	oparfait80@yahoo.fr
34	KABORE N. Eric	DGESS/DSS/MAAH	70 38 68 42	Erickab1100@yahoo.fr